

Mesure Covid !



Championnat 2021-2022

Je reprend le texte de Jean-Batiste Blazy sur la communication covid :

Bonjour à toutes et à tous,

Vous n'êtes pas sans avoir été mis au courant des nouvelles dispositions sanitaires en vigueur depuis vendredi dernier. Malgré un certain "flou artistique", il est permis de comprendre que, pour les personnes de plus de 16 ans, l'activité sportive effectuée à l'intérieur ne pourra s'effectuer que sous certaines conditions drastiques à savoir :

Dès ce soir, 22 décembre 2021, les mesures de lutte contre le coronavirus sont durcies en Suisse. Seules les personnes vaccinées ou guéries auront désormais accès à l'intérieur des restaurants, des établissements culturels et des installations de sport et de loisirs ainsi qu'aux événements en intérieur (règle dite des « 2G »). Cette mesure permettra de réduire le risque d'infection des personnes non immunisées. Celles-ci transmettent plus facilement le virus et sont plus fréquemment confrontées à des complications lorsqu'elles sont contaminées. Dans les lieux précités, il faudra en outre porter le masque et être assis pour consommer. S'il n'est pas possible de porter le masque, par exemple lors d'une répétition de musique à vent, ou de consommer assis, comme dans les discothèques et les bars, les personnes vaccinées ou guéries devront en outre présenter un test négatif (règle des « 2G+ »). Les personnes dont la vaccination, la vaccination de rappel ou la guérison datent de moins de quatre mois sont exemptées de cette obligation de dépistage. Les réunions privées sont limitées à dix personnes dès lors qu'une personne présente (de 16 ans ou plus) n'est pas vaccinée ou guérie.

En substance, en dehors d'être vaccinés ou guéris, soit vous pratiquez le volley avec un masque soit vous effectuez un test antigénique avant chaque entraînement/match.

SVRG a donc décidé, en attendant les décisions de Swissvolley, de suspendre toutes les rencontres adultes régionales jusqu'au 24 janvier, date de la fin de ces dispositions sanitaires, en étant assez convaincus que la suite ne sera pas très rose. Tous les matchs seront replacés au moment opportun. Ces décisions ne s'appliquent que pour les rencontres du relax.

Les matchs entre le 10 janvier et le 24 janvier devront changer leurs dates, pour pouvoir réaliser la fin du championnat Relax. Le comité a pris la décision de repousser de 2 semaines le championnat au 18 juin 2022 !

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que nous en saurons plus..., ci-joint un lien pour un PDF de [SWISS-OLYMPIC](#), qui vous donne une idée de l'organisation possible du championnat.

Je vous souhaite néanmoins de belles fêtes de fin d'année !

Dominique Wohlwend
Président SVRGE-RELAX